



Western Economic  
Diversification Canada

Diversification de l'économie  
de l'Ouest Canada



# **Diversification de l'économie de l'Ouest Canada**

**2014-2015**

**Rapport sur les plans et les priorités**

---

L'honorable Rona Ambrose, C.P. députée  
Ministre de la Santé

---

L'honorable Michelle Rempel, C.P., députée  
Ministre d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest)

---

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,  
représentée par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, 2014.

N° de catalogue : Iu92-6/2014F-PDF

ISSN : 2292-3837

On peut consulter ce document sur le site Web de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada à l'adresse  
<http://www.wd-deo.gc.ca>.

Le présent document est fourni sur demande en format de rechange.

---

## **BUDGET DES DÉPENSES 2014-2015**

---

### **PARTIE III – Plans de dépenses des ministères : Rapport sur les plans et les priorités**

---

#### **Objet**

Le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) est le plan de dépenses individuel de chaque ministère et organisme. Ce rapport renferme un niveau de détails accru sur une période de trois ans quant aux principales priorités d'une organisation par résultat stratégique, programme et résultat prévu ou attendu, y compris des liens vers les besoins en ressources présentés dans le Budget principal des dépenses. De concert avec le Budget principal des dépenses, le Rapport sur les plans et les priorités fournit aux députés des renseignements sur les dépenses prévues des ministères et des organisations et appuie l'examen des projets de loi de crédits qu'effectue le Parlement. Les RPP sont habituellement déposés peu de temps après le Budget principal des dépenses par le président du Conseil du Trésor.

#### **Budget des dépenses**

Le Budget des dépenses est composé de trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement donne un aperçu des dépenses du gouvernement et présente les modifications apportées aux dépenses prévues d'un exercice à l'autre.

Partie II – Le Budget principal des dépenses appuie directement les lois de crédits. Il renferme des renseignements détaillés au sujet des plans de dépenses et des autorisations demandées par chaque ministère et organisme.

En vertu du Règlement de la Chambre des communes, les parties I et II doivent être déposées au plus tard le 1<sup>er</sup> mars.

Partie III – Les plans de dépenses des ministères sont constitués de deux composantes.

- Le Rapport sur les plans et les priorités (RPP)
- Le Rapport ministériel sur le rendement (RMR)

Le RMR est un compte rendu individuel des résultats obtenus par les ministères et les organismes par rapport aux attentes de rendement prévues dans leurs RPP respectifs.

Les RMR de l'exercice complet le plus récent sont déposés à l'automne par le président du Conseil du Trésor.

Le Budget supplémentaire des dépenses appuie les lois de crédits présentées plus tard au cours de l'exercice. Le Budget supplémentaire des dépenses présente de l'information sur les besoins de dépenses qui n'étaient pas suffisamment définis pour être inclus dans le budget principal ou qui ont ultérieurement été précisés afin de tenir compte de l'évolution de programmes et de services en particulier. Le budget supplémentaire des dépenses renferme également de l'information sur les modifications apportées aux prévisions de dépenses, aux principaux postes législatifs, ainsi qu'aux postes comme les transferts de fonds entre crédits, les radiations de dettes, les garanties de prêt, la création ou l'augmentation de subventions.

Pour plus de renseignements sur le Budget des dépenses, veuillez consulter le site Web du [Secrétariat du Conseil du Trésor](#)<sup>1</sup>.

### **Liens avec le Budget des dépenses**

Comme on l'indique plus haut, les RPP font partie de la Partie III du Budget des dépenses. Alors que la Partie II met l'accent sur l'aspect financier du Budget des dépenses, la Partie III met l'accent sur les renseignements financiers et non financiers sur le rendement, tant du point de vue de la planification et des priorités (RPP) que de la perspective des réalisations et des résultats (RMR).

La Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR) établit une structure de présentation de l'information financière dans le Budget des dépenses et dans les rapports au Parlement par l'intermédiaire des RPP et des RMR. Pour la présentation des dépenses prévues, les RPP s'appuient sur le Budget des dépenses comme source fondamentale d'information financière.

Les dépenses présentées dans le Budget principal sont fondées sur la Mise à jour annuelle des niveaux de référence qui est préparée à l'automne. En comparaison, les dépenses prévues se trouvant dans les RPP incluent le Budget principal ainsi que tout autre montant approuvé dans le cadre d'une présentation au Conseil du Trésor au plus tard le 1<sup>er</sup> février (voir la section Définitions). Ce réajustement des données financières permet un portrait plus à jour des dépenses prévues par programme.

### **Changements à la présentation du Rapport sur les plans et les priorités**

Plusieurs modifications ont été apportées à la présentation du RPP en partie pour répondre à un certain nombre de demandes – des Comités permanents de la Chambre des communes : Comptes publics (PACP – [Rapport 15](#)<sup>2</sup>), en 2010, et Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires (OGGO – [Rapport 7](#)<sup>3</sup>), en 2012 – à fournir des renseignements financiers et non financiers plus détaillés sur le rendement des programmes au sein des RPP et des RMR, afin de faciliter leur étude en appui à l'approbation des crédits.

- Dans la Section II, les renseignements financiers, sur les ressources humaines et sur le rendement sont désormais présentés au niveau des programmes et des sous-programmes pour davantage de granularité.

- La présentation générale du rapport et la terminologie ont été revues pour plus de clarté et de cohérence.
- D'autres efforts visaient à rendre le rapport plus compréhensible et davantage axé sur les renseignements budgétaires, afin de renforcer son alignement avec le Budget principal.

### **Comment lire ce document**

Les RPP sont divisés en quatre sections :

#### Section I : Survol des dépenses de l'organisation

La section Survol des dépenses de l'organisation permet au lecteur d'obtenir un aperçu général de l'organisation. Elle fournit une description de l'objectif de l'organisation, ainsi que des renseignements de base sur les ressources financières et humaines. Cette section s'ouvre avec le nouveau Profil organisationnel, qui affiche des renseignements généraux sur l'organisation, tels que les noms du ministre et de l'administrateur général, le portefeuille ministériel, l'année de création de l'organisation et les principales autorités législatives. Cette sous-section est suivie d'une nouvelle sous-section s'intitulant Contexte organisationnel, qui inclut la Raison d'être, les Responsabilités, les Résultats stratégiques et l'Architecture d'alignement des programmes, les Priorités organisationnelles et l'Analyse des risques. Cette section se termine avec les Dépenses prévues, l'Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada, le Budget des dépenses par crédits votés et la Contribution à la Stratégie fédérale du développement durable. Il convient de noter que cette section ne présente aucun renseignement non financier sur le rendement des programmes (voir Section II).

#### Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Cette section fournit des renseignements financiers et non financiers détaillés sur le rendement des résultats stratégiques, des programmes et des sous-programmes. Cette section permet au lecteur d'en apprendre davantage sur les programmes en lisant leur description respective ainsi que le récit intitulé « Faits saillants de la planification ». Ce récit relate les principaux services et les initiatives clés appuyant les plans et les priorités présentés dans la Section I; il décrit également comment les renseignements sur le rendement soutiennent le résultat stratégique ou un programme parent.

### Section III : Renseignements supplémentaires

Cette section fournit des renseignements en appui aux plans et aux priorités ministériels. Dans cette section, le lecteur trouvera l'état des résultats prospectif et un lien vers les tableaux de renseignements supplémentaires concernant les paiements de transfert, l'écologisation des opérations gouvernementales, la vérification interne et les évaluations, les initiatives horizontales, les frais d'utilisation, les grands projets de l'État, et le financement pluriannuel initial, le cas échéant pour chaque ministère. Le lecteur trouvera également un lien vers le rapport sur les Dépenses fiscales et évaluations, publié annuellement par le ministre des Finances, qui fournit des estimations et des projections des répercussions sur les revenus de mesures fiscales fédérales visant à appuyer les priorités économiques et sociales du gouvernement du Canada.

### Section IV : Coordonnées de l'organisation

Dans cette dernière section, le lecteur aura accès aux coordonnées de l'organisation.

## **Définitions**

### *Architecture d'alignement des programmes*

Inventaire structuré de tous les programmes entrepris par un ministère ou organisme. Les programmes sont hiérarchisés de manière à mettre en lumière les relations logiques entre eux et les résultats stratégiques (RS) ministériels auxquels ces programmes contribuent.

### *Cadre pangouvernemental*

Un cadre établissant les liens entre les contributions financières et non financières des organisations fédérales qui reçoivent des crédits par l'alignement de leurs Programmes avec un ensemble de grands secteurs de dépenses définis pour le gouvernement dans son ensemble.

### *Crédit*

Toute autorisation du Parlement de verser une somme d'argent à même le Trésor.

### *Dépense prévue*

Aux fins du RPP, les dépenses prévues se réfèrent aux montants pour lesquels une présentation au Conseil du Trésor a été approuvée au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2014. Cette date butoir est différente du processus du Budget principal des dépenses. Par conséquent, les dépenses prévues peuvent inclure des montants supplémentaires au niveau de dépenses prévues inscrits dans le Budget principal des dépenses de 2014-2015.

### *Équivalent temps plein (ETP)*

Un indicateur de la mesure dans laquelle un employé représente une charge complète d'année-personne dans un budget ministériel. Les ETP sont calculés selon un taux d'heures de travail

assignées en relation aux heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

*Dépenses budgétaires ou non budgétaires*

*Dépenses budgétaires* – Dépenses de fonctionnement et de capital; paiements de transfert à d'autres paliers gouvernementaux, organisations ou individus; et paiements aux sociétés d'État.

*Dépenses non budgétaires* – Les dépenses nettes et les recettes liées aux prêts, placements et avances, qui changent la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

*Programme*

Groupe d'activités connexes conçues et gérées de manière à répondre à un besoin particulier du public et souvent traitées comme une unité budgétaire.

*Programme temporisé*

Programme ayant une durée fixe et dont le financement ou l'autorisation politique n'est pas permanent. Lorsqu'un programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. (Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.)

*Résultat attendu*

Se dit d'un résultat qu'un programme est censé produire.

*Résultats du gouvernement du Canada*

Un ensemble d'objectifs de haut niveau définis pour le gouvernement en entier.

*Résultat stratégique*

Un résultat stratégique est un avantage durable à long terme pour la population canadienne qui découle du mandat et de la vision d'un ministère.

*Secteurs de dépenses*

Catégories de dépenses du gouvernement du Canada. Il y a quatre secteurs de dépenses<sup>4</sup> (affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales) comprenant chacun entre trois et cinq résultats du gouvernement du Canada.

*Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR)*

Une approche et une structure communes pour la collecte, la gestion et le rapport des renseignements financiers et non financiers sur le rendement.

Une SGRR fournit de l'information détaillée sur tous les programmes ministériels (par exemple : les coûts du programme, les résultats attendus et leurs cibles associées, comment ils s'harmonisent avec les priorités du gouvernement et les résultats escomptés, etc.) et établit la même structure à la fois pour la prise de décision interne et la responsabilisation externe.





## TABLE DES MATIÈRES

<b>Message de la ministre</b> .....	<b>1</b>
<b>Message de la ministre d'État</b> .....	<b>3</b>
<b>Section I : Survol des dépenses de l'organisation</b> .....	<b>5</b>
Profil organisationnel.....	5
Contexte organisationnel .....	6
Raison d'être .....	6
Responsabilités .....	6
Résultat stratégique et Architecture d'alignement des programmes.....	7
Priorités organisationnelles.....	8
Analyse de risques .....	13
Dépenses prévues.....	15
Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada.....	16
Tendances relatives aux dépenses du Ministère .....	17
Budget des dépenses par crédit voté.....	17
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable .....	17
<b>Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique</b> .....	<b>19</b>
Résultat stratégique : Une économie diversifiée et en croissance pour l'Ouest canadien .....	19
Programme 1.1 : Développement des entreprises et innovation.....	19
Sous-programme 1.1.1 : Commerce, investissement et accès aux marchés .....	20
Sous-programme 1.1.2 : Productivité et croissance des entreprises .....	22
Sous-programme 1.1.3 : Constitution des capacités en matière d'innovation.....	23
Sous-programme 1.1.4 : Commercialisation de la technologie .....	24
Programme 1.2 : Croissance économique des collectivités .....	25
Sous-programme 1.2.1 : Programmes d'infrastructure.....	27
Sous-programme 1.2.2 : Développement des collectivités.....	28
Sous-programme 1.2.3 : Programme de développement des collectivités .....	29

Sous-programme 1.2.4 : Initiatives économiques ciblées.....	30
Programme 1.3 : Politique, représentation et coordination.....	31
Sous-programme 1.3.1 : Représentation et coordination.....	32
Sous-programme 1.3.2 : Analyse économique .....	33
Services internes .....	34
<b>Section III : Renseignements supplémentaires .....</b>	<b>37</b>
État des résultats prospectifs.....	37
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires .....	38
Rapport sur les Dépenses fiscales et évaluations .....	38
<b>Section IV : Coordonnées de l'organisation .....</b>	<b>39</b>
Notes de fin de document .....	39

## Message de la ministre

En tant que ministre responsable de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO), j'ai le plaisir de présenter le Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015 du Ministère.

Pour l'année à venir, notre gouvernement continuera d'avoir comme priorité absolue de créer des emplois et de stimuler la croissance économique. Le Canada a conservé sa vigueur malgré l'incertitude économique persistante sur la scène internationale, et il figure maintenant parmi les rares pays à jouir d'une cote de crédit AAA. Notre résilience économique témoigne des mesures prises par le gouvernement pour alléger les impôts, rembourser la dette, réduire le fardeau administratif et encourager le libre-échange et l'innovation. En

2014-2015, DEO axera ses efforts sur de nouvelles orientations stratégiques en vue de diversifier et de promouvoir une économie innovante et résiliente. Ces efforts s'appuieront sur les bases solides établies par le Ministère par le biais d'investissements dans des projets stratégiques, des partenariats et des programmes qui contribuent à la croissance économique, à la création d'emplois et à la prospérité de l'Ouest canadien.



L'honorable Rona Ambrose, C.P., députée



---

## Message de la ministre d'État

En tant que ministre d'État chargée de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, j'ai le plaisir de présenter le Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015 du Ministère.

À la suite des vastes engagements pris dans l'Ouest canadien et de l'examen des priorités ministérielles, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) établit un nouveau programme stratégique pour créer des emplois et solidifier la croissance économique tout en exécutant son mandat, qui consiste à développer et à diversifier l'économie de l'Ouest canadien.



L'Ouest canadien compte des établissements de recherche de premier ordre et nos innovateurs mettent au point des produits et des services qui ont un énorme potentiel. Cependant, les entreprises ont de la difficulté à obtenir le financement nécessaire pour transformer leurs idées en produits et services immédiatement commercialisables. DEO contribue à combler cette lacune grâce à l'Initiative d'innovation dans l'Ouest (Initiative InnO), qui répond à un besoin clairement exprimé par les entreprises de l'Ouest canadien, en leur donnant accès au financement dont elles ont besoin pour faire passer leurs idées de l'étape du laboratoire à celle de la commercialisation.

DEO continuera également d'aider l'industrie et les établissements d'enseignement à remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans l'Ouest canadien. DEO fera des investissements ciblés et axés sur le marché pour permettre aux Canadiens de l'Ouest de bénéficier des possibilités de formation et d'acquérir les compétences nécessaires pour obtenir des emplois bien rémunérés.

Pour stimuler davantage le commerce et l'investissement, DEO aidera les entreprises à tirer profit des occasions d'affaires à l'étranger tout en renforçant les corridors commerciaux afin de favoriser la circulation des biens et des services entre l'Ouest canadien et les marchés internationaux. Le Ministère jouera également un rôle important dans l'optimisation des occasions relatives aux marchés de défense du gouvernement fédéral, en mettant en valeur les forces des entreprises régionales auprès des principaux intervenants et en informant les entreprises locales de ces occasions. Pour soutenir cet effort, DEO continuera de promouvoir les capacités de l'Ouest canadien dans le secteur de l'aérospatiale, de la défense et de la marine.

DEO travaillera avec les entrepreneurs et les dirigeants autochtones de l'Ouest canadien pour veiller à ce que leurs communautés bénéficient des possibilités économiques offertes. Cet effort s'inscrit dans l'engagement clair que nous avons pris pour mobiliser les communautés autochtones de l'Ouest canadien afin d'encourager la création d'emplois et la croissance économique.

Pour l'avenir, DEO poursuivra son travail avec les intervenants tout en explorant de nouveaux partenariats en vue d'accroître la compétitivité à long terme des provinces de l'Ouest. Ensemble, nous montrons au Canada et au monde entier que *l'Ouest est en affaires*.

L'honorable Michelle Rempel, C.P., députée



## Section I : Survol des dépenses de l'organisation

### Profil organisationnel

**Ministre(s) :** L'honorable Rona Ambrose, C.P., députée  
L'honorable Michelle Rempel, C.P., députée

**Administratrice générale :** Daphne Meredith

#### **Portefeuille ministériel :**

Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

**Année de création :** 1988

**Principales autorités législatives :** *Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien*<sup>5</sup>

**Administration centrale :** Edmonton (Alberta)

**Bureaux :** Vancouver (Colombie-Britannique)  
Edmonton et Calgary (Alberta)  
Saskatoon (Saskatchewan)  
Winnipeg (Manitoba)  
Ottawa (Ontario)

## Contexte organisationnel

### Raison d'être

Établi en 1988, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) a comme mandat de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien et de faire valoir les intérêts de cette région dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des programmes et des projets économiques nationaux. La ministre de la Santé, épaulée par la ministre d'État chargée de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, est responsable de l'organisation.

En tant que ministère fédéral chargé du développement régional dans l'Ouest canadien, DEO conçoit et soutient des politiques, des programmes et des activités économiques qui favorisent la croissance économique dans l'Ouest canadien.

### Responsabilités

Le mandat du Ministère lui permet de mettre en œuvre différents programmes et initiatives dans l'Ouest canadien pour aider la population de cette région à créer des entreprises et des collectivités dynamiques, compétitives et innovatrices.

Grâce à ses liens solides avec les autres ministères du gouvernement fédéral partout au Canada, DEO s'assure que les intérêts et les points de vue de l'Ouest canadien sont pris en compte dans les décisions fédérales. La présence du Ministère dans l'Ouest canadien lui permet de créer des partenariats importants avec des entreprises, des organisations communautaires, des établissements universitaires et de recherche, ainsi que des gouvernements provinciaux et des administrations municipales de cette région.

DEO centre ses activités dans trois secteurs :

**Développement des entreprises et innovation** : DEO aide les petites et moyennes entreprises (PME) à se développer, à croître, à créer des emplois, à élargir leurs marchés, à augmenter leurs exportations et à devenir plus innovatrices et plus productives. Le Ministère aide les PME dans le cadre de leurs activités internationales et s'efforce d'attirer des investissements dans la région et d'aider les PME de l'Ouest à accéder aux possibilités de marchés publics. De plus, DEO favorise le développement et la croissance de l'économie du savoir en renforçant les capacités d'innovation et en appuyant la commercialisation de produits, de procédés et de services fondés sur le savoir.

*Lancée en octobre 2013, l'Initiative d'innovation dans l'Ouest (Initiative InnO) aide les PME de l'Ouest canadien à commercialiser des produits, des procédés et des services novateurs.*



**Croissance économique des collectivités :** DEO aide les collectivités à soutenir leurs économies locales et à s'adapter aux situations économiques changeantes par l'entremise des programmes ministériels et par la mise en œuvre d'initiatives nationales, au nom du gouvernement fédéral, dans l'Ouest canadien. DEO aide également les organisations communautaires qui fournissent aux entrepreneurs de cette région les renseignements, la formation et les prêts dont ceux-ci ont besoin pour lancer et développer leur entreprise.

**Politique, représentation et coordination :** DEO trouve des occasions de renforcer l'économie de l'Ouest canadien et de coordonner des activités, des politiques et des programmes de développement économique dans cette région. DEO s'efforce d'établir des relations stratégiques avec d'importants décideurs au Canada et collabore avec l'industrie de l'Ouest canadien en vue de l'obtention de contrats d'approvisionnement fédéraux relatifs à la défense.

## **Résultat stratégique et Architecture d'alignement des programmes**

**Résultat stratégique :** Une économie diversifiée et en croissance dans l'Ouest canadien

### **1.1 Programme :** Développement des entreprises et innovation

**1.1.1 Sous-programme :** Commerce, investissements et accès aux marchés

**1.1.2 Sous-programme :** Productivité et croissance des entreprises

**1.1.3 Sous-programme :** Constitution des capacités en matière d'innovation

**1.1.4 Sous-programme :** Commercialisation de la technologie

### **1.2 Programme :** Croissance économique des collectivités

**1.2.1 Sous-programme :** Programmes d'infrastructure

**1.2.2 Sous-programme :** Développement des collectivités

**1.2.3 Sous-programme :** Programme de développement des collectivités

**1.2.4 Sous-programme :** Initiatives économiques ciblées

### **1.3 Programme :** Politique, représentation et coordination

**1.3.1 Sous-programme :** Représentation et coordination

**1.3.2 Sous-programme :** Analyse économique

**Services internes**

## Priorités organisationnelles

En 2014-2015, DEO mettra l'accent sur sept priorités pour créer des emplois et promouvoir la croissance économique tout en exécutant son mandat, qui consiste à développer et à diversifier l'économie de l'Ouest canadien.

Priorité	Type <sup>1</sup>	Programme(s)
Innovation	Priorité permanente	Développement des entreprises et innovation Politique, représentation et coordination
<p><b>Description</b> – Renforcer la capacité d'innovation dans l'Ouest canadien en aidant les PME à commercialiser de nouveaux produits, procédés et services fondés sur la technologie, en aidant les établissements de recherche et sans but lucratif grâce à des investissements préalables à la commercialisation et en rassemblant les principaux intervenants pour faciliter des discussions sur la politique d'innovation et créer des débouchés commerciaux.</p> <p><b>Pourquoi est-ce une priorité?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La commercialisation des nouvelles technologies est importante pour la diversification, la croissance de l'économie et la prospérité. L'économie mondiale est de plus en plus dominée par les nouvelles idées et les industries du savoir.</li> <li>• L'accroissement du soutien pour les facteurs clés de la commercialisation de la technologie et de l'innovation est essentiel à la diversification de l'économie de l'Ouest canadien. Selon Statistique Canada, en 2011, les dépenses des entreprises en recherche et développement (R-D) dans l'Ouest canadien<sup>6</sup> représentaient 0,5 p. 100 du produit intérieur brut (PIB)<sup>7</sup>, comparativement à 0,8 p. 100 dans le reste du Canada<sup>8</sup>.</li> <li>• L'innovation est une priorité du gouvernement fédéral et des provinces, comme en témoignent le budget de 2013<sup>9</sup> et la Stratégie fédérale des sciences et de la technologie<sup>10</sup>.</li> </ul> <p><b>Quels sont les plans pour réaliser cette priorité?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre l'Initiative InnO pour aider les PME de l'Ouest canadien à commercialiser leurs technologies nouvelles et novatrices qui en sont aux dernières étapes de la R-D.</li> <li>• Investir dans des projets axés sur les marchés qui permettent de développer et de mettre en valeur des technologies ou de soutenir le renforcement des capacités d'innovation.</li> <li>• Coordonner des rencontres entre l'industrie, les établissements d'enseignement postsecondaire, les grands centres de recherche et les pouvoirs publics pour favoriser l'avancement des politiques sur l'innovation, renforcer le marché de l'innovation et soutenir les occasions de précommercialisation.</li> </ul>		

<sup>1</sup> Les différents types de priorités sont les suivants : **priorité déjà établie** — établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le rapport; **priorité permanente** — établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le rapport; **priorité nouvelle** — établie au cours de l'exercice visé dans le RPP ou le RMR.

Priorité	Type	Programmes
Compétences	Priorité nouvelle	Développement des entreprises et innovation Croissance économique des collectivités Politique, représentation et coordination

**Description** – Soutenir le développement de compétences axées sur les marchés, y compris par le financement de projets appuyant la formation, et faciliter la création de partenariats de formation entre l'industrie et les établissements d'enseignement postsecondaire ou d'autres organismes.

**Pourquoi est-ce une priorité?**

- Il existe une forte demande de main-d'œuvre qualifiée dans plusieurs secteurs en plein essor de l'Ouest canadien, dont l'exploitation minière, l'énergie, la construction et la fabrication.
- DEO a la possibilité de compléter le travail mené par les provinces de l'Ouest et par Emploi et Développement social Canada.

**Quels sont les plans pour réaliser cette priorité?**

- Favoriser les occasions qui réunissent l'industrie, les établissements d'enseignement postsecondaire et d'autres organisations pour explorer les possibilités de partenariat en matière de compétences et de formation et accroître la capacité de formation de certains métiers spécialisés touchés par la pénurie de main-d'œuvre.
- Soutenir les projets d'acquisition de compétences visant à améliorer l'accès à l'équipement de formation dans les établissements d'enseignement postsecondaire et d'autres organisations, la mise en œuvre de programmes de formation sur place et la diffusion de pratiques exemplaires en matière de formation axée sur les compétences.
- Investir dans des initiatives de productivité qui encouragent le développement et l'adoption de technologies, de pratiques et de processus d'affaires novateurs.

Priorité	Type	Programmes
Développement économique des Autochtones	Priorité nouvelle	Développement des entreprises et innovation Croissance économique des collectivités Politique, représentation et coordination

**Description** – Mobiliser les entrepreneurs et les PME autochtones et travailler avec eux pour trouver des possibilités de développement économique et améliorer l'acquisition de compétences axées sur le marché pour les Autochtones et les communautés autochtones.

**Pourquoi est-ce une priorité?**

- DEO s'est engagé à collaborer avec des entrepreneurs et des chefs d'entreprise autochtones pour stimuler les occasions de développement et de croissance des entreprises.
- Au cours de la prochaine décennie, il pourrait y avoir plus de 600 grands projets dans le secteur des ressources naturelles au Canada représentant des investissements de jusqu'à 650 milliards de dollars – dont un grand nombre dans l'Ouest canadien<sup>11</sup>. Dans le cadre de son mandat, DEO peut soutenir des projets qui aident les Autochtones et les communautés autochtones de l'Ouest canadien à tirer profit de ces investissements et qui complètent les programmes mis en œuvre par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada.
- Il est important d'accroître la participation des Autochtones au marché du travail afin d'améliorer la prospérité à long terme de l'Ouest canadien.

**Quels sont les plans pour réaliser cette priorité?**

- Mobiliser les Autochtones dans l'Ouest canadien et les principaux partenaires pour trouver des occasions d'investissement conjoint à l'appui du développement économique, par exemple la participation aux possibilités de mise en valeur des ressources naturelles.
- Mobiliser les Autochtones dans l'Ouest canadien et travailler avec eux afin de former des partenariats avec l'industrie, d'autres ministères et les établissements d'enseignement postsecondaire et d'autres organismes pour accroître les occasions d'acquisition de compétences pour les Autochtones.
- Financer le Réseau de services aux entreprises autochtones et les sociétés d'aide au développement des communautés autochtones de l'Ouest canadien pour améliorer l'accès aux renseignements, aux services et à la formation pour les entreprises.

Priorité	Type	Programmes
Commerce et investissement	Priorité permanente	Développement des entreprises et innovation Politique, représentation et coordination
<b>Description</b> – Accroître la participation des PME au commerce international, particulièrement sur les marchés émergents.		

**Pourquoi est-ce une priorité?**

- L'Ouest canadien axe ses efforts sur l'augmentation des exportations vers les marchés étrangers pour ses biens et services. Les exportations représentent une grande part du PIB de l'Ouest canadien<sup>12</sup>.
- Le soutien aux activités de commerce et d'investissement aide les PME à accroître leur compétitivité et leur productivité. Les entreprises peuvent tirer profit des économies d'échelle, améliorer leurs compétences et leur expertise et accéder à de nouveaux marchés, à des idées novatrices, à des technologies et à des capitaux, ce qui contribue à l'augmentation de leurs bénéfices à long terme et favorise la création d'emplois.
- Le commerce et l'investissement à l'échelle mondiale améliore la prospérité économique. Dans le cadre du Plan d'action pour les marchés mondiaux<sup>13</sup>, le gouvernement du Canada axera ses efforts sur les marchés les plus prometteurs pour les entreprises canadiennes.

**Quels sont les plans pour réaliser cette priorité?**

- Renforcer la capacité des PME de l'Ouest canadien quant à l'accès aux marchés internationaux, aussi bien en Amérique du Nord que sur les marchés émergents.
- Améliorer les corridors commerciaux importants pour l'Ouest canadien afin de soutenir la circulation des biens, des services et des personnes.
- Appuyer stratégiquement la participation de représentants de l'Ouest canadien aux salons commerciaux internationaux pour mettre davantage en évidence les capacités de cette région.
- Faire mieux connaître l'Ouest canadien comme destination concurrentielle pour les investissements afin d'accroître l'investissement étranger direct dans la région.

Priorité	Type	Programmes
Marchés de défense du gouvernement fédéral	Priorité nouvelle	Politique, représentation et coordination Développement des entreprises et innovation
<b>Description</b> – Optimiser la capacité des PME de l'Ouest canadien à obtenir des marchés de défense du gouvernement du Canada.		

**Pourquoi est-ce une priorité?**

- L'industrie canadienne de la défense compte plus de 2 000 entreprises et 70 000 employés et génère des revenus annuels de 12,6 milliards de dollars<sup>14</sup>. Comme on s'attend à ce que les retombées industrielles et régionales au Canada passent de 23 milliards de dollars en 2011 à 49 milliards en 2027, ce secteur offre des possibilités industrielles importantes pour l'Ouest canadien<sup>15</sup>.
- DEO a introduit et mis en œuvre le Plan d'action pour la construction navale dans l'Ouest canadien.

**Quels sont les plans pour réaliser cette priorité?**

- Jouer un rôle de facilitation auprès des entreprises pour s'assurer que les intervenants de l'Ouest canadien sont informés des occasions d'approvisionnement en matière de défense offertes par le gouvernement fédéral et des conditions exigées pour participer aux chaînes d'approvisionnement mondiales des entrepreneurs principaux et des partenaires clés.
- Renforcer les secteurs de l'aérospatiale, de la défense et de la marine dans l'Ouest canadien en cernant des investissements stratégiques qui soutiennent l'innovation, la compétitivité sur les marchés internationaux et la croissance.
- Soutenir les possibilités de partenariat au chapitre de l'investissement et du commerce, y compris une participation accrue aux événements internationaux et aux missions commerciales dans les secteurs de l'aérospatiale, de la défense et de la marine, dans le cadre d'une présence canadienne unifiée.
- Représenter les intérêts de l'Ouest canadien auprès des principaux décideurs dans l'élaboration des politiques et des stratégies nationales liées au processus d'approvisionnement fédéral et aux secteurs de l'aérospatiale, de la défense et de la marine.

Priorité	Type	Programmes
Modernisation du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC)	Priorité nouvelle	Développement des entreprises et innovation Croissance économique des collectivités
<b>Description</b> – Faire en sorte que les membres du RSEOC optimisent leur incidence sur leurs collectivités et soient en adéquation avec les priorités de DEO et du gouvernement du Canada.		

**Pourquoi est-ce une priorité?**

- Le RSEOC est un réseau regroupant plus de 100 bureaux qui reçoivent une aide financière de DEO pour fournir des renseignements et de l'assistance aux entreprises, planifier et mettre en œuvre des initiatives de développement économique communautaire et fournir des prêts aux PME. Le RSEOC comprend divers organismes, y compris des sociétés d'aide au développement des communautés, les bureaux de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs, des organisations francophones à vocation économique et des membres du Réseau Entreprises Canada.
- Il est possible de renforcer les programmes et les services du RSEOC afin d'optimiser leur incidence et de réaliser leur potentiel de moteur économique dans leurs collectivités, et les membres du

Réseau peuvent profiter des occasions économiques qui cadrent avec les priorités du gouvernement du Canada et de DEO.

**Quels sont les plans pour réaliser cette priorité?**

- Continuer de collaborer avec les membres du RSEOC pour renforcer les structures, la gouvernance et les mécanismes de responsabilisation nécessaires pour fournir des produits et des services à valeur ajoutée dans un contexte où les renseignements commerciaux sont facilement accessibles.
- Collaborer avec le RSEOC pour améliorer son soutien et sa promotion des priorités du gouvernement du Canada en matière de commercialisation des technologies, d'innovation, de création d'emplois et de mise en œuvre de projets et d'activités qui contribuent à une croissance économique durable.

Priorité	Type	Programmes
Gestion axée sur l'excellence dans un environnement en constante évolution	Priorité déjà établie	Tous les programmes

**Description** – Mettre à profit les possibilités et mettre en œuvre des stratégies pour répondre aux risques et aux changements dans l'environnement de gestion de DEO.

**Pourquoi est-ce une priorité?**

- DEO évolue dans un environnement de plus en plus dynamique et complexe, et il sait qu'il doit adapter ses programmes pour répondre aux besoins des Canadiens de l'Ouest et de l'économie de cette région.
- Les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement modernise ses opérations et veille à ce qu'elles soient efficaces et efficientes.

**Quels sont les plans pour réaliser cette priorité?**

- Simplifier et uniformiser les processus opérationnels, y compris les technologies et la gestion de l'information.
- Soutenir la gestion du savoir et le perfectionnement des employés pour uniformiser la prestation des programmes, la mise en œuvre des politiques et les services aux clients.
- Collaborer avec les autres organismes de développement régional pour mettre en œuvre des processus opérationnels communs qui favorisent l'efficacité des programmes.

## Analyse de risques

### Principaux risques

Risques	Stratégie de réaction au risque	Lien vers l'Architecture d'alignement des programmes
Déclin de compétitivité et faible croissance de la productivité dans l'Ouest canadien	Investissement dans des projets permettant d'aider les entreprises à accroître leur productivité et leur compétitivité; Prestation de l'Initiative InnO pour commercialiser les produits, processus et services novateurs basés sur la technologie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des entreprises et innovation</li> </ul>
Marché national d'une taille limitée et concurrence mondiale toujours plus forte pour l'Ouest canadien	Collaboration avec les PME, les associations industrielles et les établissements de recherche de l'Ouest canadien pour améliorer l'accès aux chaînes de valeur mondiales; Appuie des projets qui offrent aux entreprises de produits et de services de l'Ouest canadien un meilleur accès aux marchés internationaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des entreprises et innovation</li> </ul>

La croissance économique et la prospérité de l'Ouest canadien continuent d'être axées sur les ressources naturelles et la région a profité, durant de longues périodes, d'une forte demande en matières premières et de prix élevés. Bien que les ressources naturelles de l'Ouest fournissent une base solide pour assurer une future croissance économique, il n'en demeure pas moins que cette spécialisation a masqué un certain nombre de problèmes fondamentaux qui fragilisent les perspectives économiques à long terme de la région.

En comparaison avec leurs concurrents, les entreprises de l'Ouest canadien souffrent d'un déclin de compétitivité et d'une faible croissance de la productivité, notamment en raison de niveaux comparativement bas d'investissements en recherche et développement (R-D) et de taux d'adoption de nouvelles technologies et de nouvel équipement, en particulier en dehors des principaux secteurs des ressources naturelles. Cela s'explique partiellement par de bas niveaux de financement par capital de risque enregistrés dans l'Ouest canadien. Les entreprises en démarrage innovatrices de l'Ouest ont plus de difficulté à obtenir le financement nécessaire pour les priorités relatives à la commercialisation des technologies, et le manque de financement est particulièrement marqué pour les entreprises dans leur début. En 2013–2014, DEO continuera d'investir dans des projets et des activités qui aideront les entreprises à augmenter leur

productivité et leur compétitivité grâce à l'élaboration, à la commercialisation et à l'adoption de nouvelles technologies et de nouveaux processus d'affaires.

Les entreprises de l'Ouest canadien doivent également relever le défi d'un marché national d'une taille limitée et d'une concurrence mondiale toujours plus forte. Des perspectives commerciales plus importantes et des possibilités d'affaires plus nombreuses constituent une composante essentielle de la prospérité économique. Afin de demeurer compétitives dans une économie mondialisée, les entreprises de l'Ouest canadien devront accroître leur présence dans ces marchés. Elles devront de plus prendre part à la chaîne de valeur mondiale et attirer l'investissement étranger direct. En 2014-2015, DEO poursuivra sa collaboration avec les PME, les associations industrielles et les établissements de recherche de l'Ouest canadien afin d'améliorer l'accès aux chaînes de valeur mondiales, de renforcer les partenariats internationaux et d'encourager l'investissement étranger direct, offrant ainsi aux entreprises de produits et de services canadiens un meilleur accès aux marchés internationaux.



## Dépenses prévues

### Ressources financières budgétaires (dépenses prévues – en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
158 907 952	158 907 952	158 797 182	155 819 665

### Ressources humaines (équivalents temps plein<sup>16</sup> – ETP)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
310	310	296

### Résumé de la planification budgétaire pour les résultats stratégiques et les programmes (en dollars)

Résultat stratégique, Programmes et Services internes	Dépenses 2011-2012	Dépenses 2012-2013	Dépenses projetées 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
<b>Résultat stratégique 1 : Une économie diversifiée et en croissance dans l'Ouest canadien</b>							
Programme 1 : Développement des entreprises et innovation	120 289 876	117 571 416	101 828 131	100 598 774	100 598 774	100 528 650	99 450 441
Programme 2 : Croissance économique des collectivités	39 889 572	35 377 579	62 169 344	34 432 043	34 432 043	34 408 041	32 956 127
Programme 3 : Politique, représentation et coordination	7 630 756	8 538 591	8 891 342	10 741 002	10 741 002	10 733 515	10 532 257
<b>Total partiel Résultat stratégique 1</b>	167 810 204	161 487 586	172 888 817	145 771 819	145 771 819	145 670 206	142 938 825
<b>Total partiel Services internes</b>	27 473 277	22 230 897	21 762 298	13 136 133	13 136 133	13 126 976	12 880 840
<b>Total</b>	195 283 481	183 718 483	194 651 115	158 907 952	158 907 952	158 797 182	155 819 665

Les dépenses prévues de DEO pour 2014-2015 sont de 158,9 millions de dollars, par rapport aux dépenses projetées de 194,7 millions de dollars pour 2013-2014. La diminution 35,8 millions de dollars des dépenses nettes comprend une diminution des paiements de transfert et des coûts de fonctionnement. Les facteurs qui contribuent à la diminution nette comprennent les suivants :

- Élimination progressive des fonds fournis dans le cadre du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire du Plan d'action économique (PAE) (diminution de 27,4 millions de dollars).
- Réalisation d'économies cernées dans le cadre des économies prévues dans le budget de 2012, y compris des coûts législatifs (diminution de 7,0 millions de dollars).
- Les rajustements nets recherchés au cours de l'exercice 2013-2014 ont également contribué à la baisse globale des dépenses prévues de DEO de 1,4 million de dollars, y compris :
  - une diminution de 3,6 millions de dollars attribués à la réduction du report du budget de fonctionnement et du réinvestissement des rentrées de fonds provenant des contributions remboursables;
  - une augmentation de 1,5 million de dollars en financement pour soutenir la Fondation Rick Hansen à l'appui de la recherche, des programmes et des activités de l'Institut Rick Hansen;
  - une augmentation de 0,7 million de dollars pour l'Initiative de développement économique de la stratégie fédérale pour les langues officielles pour 2013-2018.

## Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada

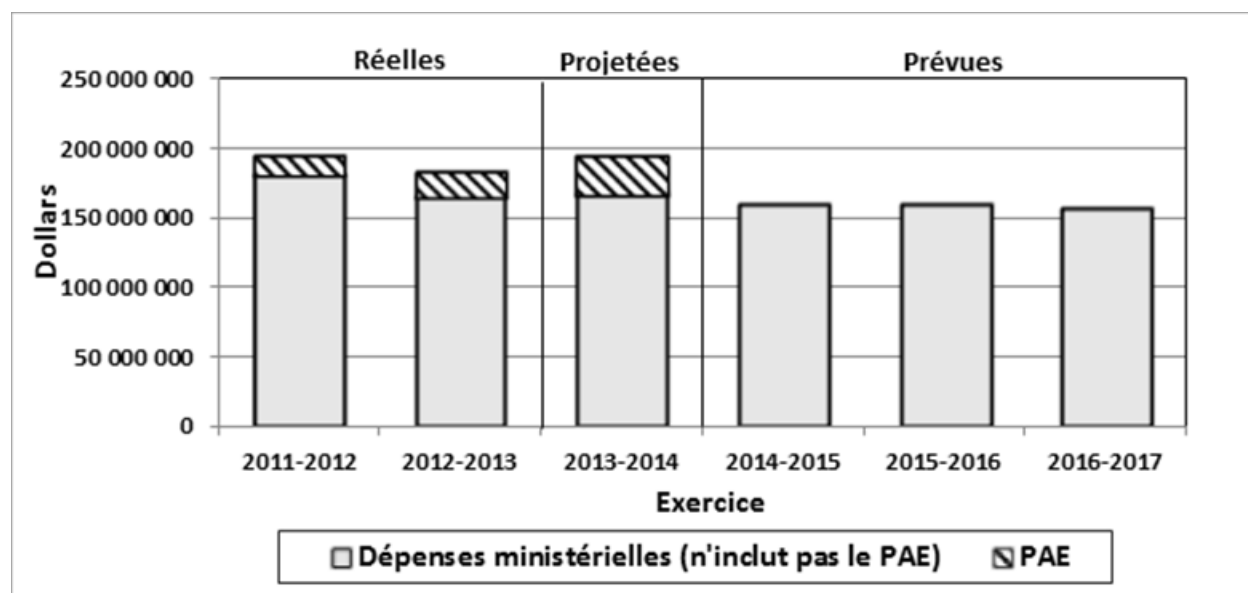
### Dépenses prévues en 2014-2015 par secteur de dépenses du Cadre pangouvernemental<sup>17</sup>

Résultat stratégique	Programme	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses prévues en 2014-2015 (en dollars)
1. Une économie diversifiée et en croissance dans l'Ouest canadien	1.1 Développement des entreprises et innovation	Affaires économiques	Croissance économique forte	100 598 774
	1.2 Croissance économique des collectivités	Affaires économiques	Croissance économique forte	34 432 043
	1.3 Politique, représentation et coordination	Affaires économiques	Croissance économique forte	10 741 002

### Total des dépenses prévues par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues
Affaires économiques	158 907 952
Affaires sociales	0
Affaires internationales	0
Affaires gouvernementales	0

## Tendances relatives aux dépenses du Ministère



Les dépenses de DEO diminueront en 2014-2015 en raison de l'élimination progressive du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC) dans le cadre PAE du Canada, en plus des économies prévues cernées dans le budget de 2012. De plus amples renseignements sont fournis dans la section « Dépenses prévues ».

## Budget des dépenses par crédit voté

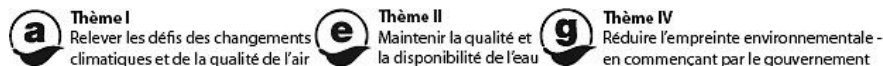
Pour obtenir plus d'information sur les crédits organisationnels de DEO, consultez le Budget principal des dépenses 2014-2015<sup>18</sup>.

## Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

La Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) de 2013-2016<sup>19</sup>, déposée le 4 novembre 2013, oriente les activités de développement durable du gouvernement du Canada pour la période de 2013-2016. La SFDD présente les priorités du développement durable à l'échelle fédérale du Canada pour une période de trois ans, comme l'exige la *Loi fédérale sur le développement durable*.

DEO contribue au thème I – Relever les défis des changements climatiques et de la qualité de l'air, au thème II – Maintenir la qualité et la disponibilité de l'eau, et au thème IV – Réduire

l’empreinte environnementale – en commençant par le gouvernement, comme l’indiquent les identificateurs visuels ci-dessous.



Ces contributions sont des composantes des programmes et des sous-programmes suivants, et sont expliquées plus à fond dans la section II :

- Programme 1.1 : Développement des entreprises et innovation
- Sous-programme 1.1.3 : Constitution des capacités en matière d’innovation
- Sous-programme 1.1.4 : Commercialisation de la technologie
- Services internes

DEO s’assure également que son processus de prise de décision tient compte des cibles et des objectifs de la SFDD, par le biais de l’évaluation environnementale stratégique (EES). Dans le cadre de l’EES, tout projet de politique, de plan ou programme comprend une analyse de ses répercussions sur l’environnement, et notamment sur la réalisation des objectifs et cibles de la SFDD. Les résultats des EES sont rendus publics lorsqu’une initiative est annoncée ou approuvée, illustrant ainsi la prise en compte des facteurs environnementaux dans le processus de prise de décisions.

Vous pourrez obtenir de plus amples renseignements sur les activités de DEO à l’appui du développement durable en consultant la section II du présent RPP et le site Web du ministère<sup>20</sup>. Pour obtenir plus de détails sur la Stratégie, veuillez consulter le site Web de la SFDD<sup>21</sup>.

## Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

### Résultat stratégique : Une économie diversifiée et en croissance pour l'Ouest canadien

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) s'emploie à développer l'économie de l'Ouest canadien en contribuant à la création d'entreprises novatrices et compétitives sur la scène internationale, tout en veillant à la diversification de l'assise économique de cette région au-delà des industries des ressources primaires.

Les programmes suivants contribuent à l'atteinte du résultat stratégique de DEO :

- Développement des entreprises et innovation
- Croissance économique des collectivités
- Politique, représentation et coordination

### Programme 1.1 : Développement des entreprises et innovation

#### Description du programme

Le programme Développement des entreprises et innovation vise à aider les entreprises et les organisations industrielles de l'Ouest canadien à accroître le commerce international et l'investissement, la croissance et la compétitivité des entreprises et la commercialisation de la technologie. Les paiements de transfert à l'appui de ce programme sont effectués dans le cadre de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs et du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest.

#### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
100 598 774	100 598 774	100 528 650	99 450 441

#### Ressources humaines (ETP)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
113	113	110

### Mesure du rendement

Résultats attendus du programme	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les petites et moyennes entreprises de l'Ouest canadien participent au commerce international	Valeur de l'activité commerciale internationale facilitée par DEO	41 M\$	31 mars 2015
Les PME de l'Ouest canadien sont compétitives	Nombre de PME qui constatent une augmentation de leurs marges brutes	8	31 mars 2015
Les PME de l'Ouest canadien sont innovatrices	Nombre de fois que les droits en matière de protection intellectuelle sont exercés	10	31 mars 2015



### Faits saillants de la planification

DEO prévoit mener les activités suivantes dans le cadre du programme Développement des entreprises et innovation en 2014-2015 :

- Renforcer la participation des PME sur les marchés internationaux, dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et aux marchés publics de défense.
- Soutenir les initiatives visant à améliorer la productivité et la croissance des entreprises, y compris la prestation d'un soutien aux entreprises dans la collectivité, et accroître l'accès à une main-d'œuvre qualifiée dans l'Ouest canadien.
- Soutenir des activités d'innovation axées sur les marchés, y compris les investissements dans les infrastructures du savoir.
- Mettre en œuvre la nouvelle Initiative d'innovation dans l'Ouest (Initiative InnO) pour aider les PME de l'Ouest canadien à commercialiser leurs nouveaux procédés, services et produits technologiques.

## Sous-programme 1.1.1 : Commerce, investissement et accès aux marchés

### Description du sous-programme

Le sous-programme Commerce, investissement et accès aux marchés vise à accroître la participation de l'Ouest canadien sur les marchés mondiaux, à faire mieux connaître les capacités technologiques de cette région et à attirer des investissements étrangers pour soutenir l'accès et la participation aux chaînes de valeur mondiales. Il vise également à consolider l'infrastructure liée au commerce pour accroître le flux d'échanges en partance et en provenance de l'Ouest canadien et à promouvoir cette région en tant que destination de choix auprès des touristes, des étudiants, des chercheurs et des investisseurs étrangers. Les paiements de transfert à l'appui de ce sous-programme sont effectués aux termes du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest.

**Ressources financières budgétaires (en dollars)**

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
19 627 047	19 613 366	19 245 605

**Ressources humaines (ETP)**

2014-2015	2015-2016	2016-2017
34	34	32

**Mesure du rendement**

Résultats attendus du sous-programme	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Capacité des clients de l'Ouest canadien à saisir les occasions d'affaires sur la scène internationale et à attirer des visiteurs étrangers	Nombre de PME et d'autres organisations de l'Ouest canadien qui saisissent une nouvelle occasion en matière de commerce, d'investissement ou de R-D grâce aux services consultatifs mondiaux	250	31 mars 2015
Capacité à prendre en charge le flux entrant/sortant de biens et services dans l'Ouest canadien	Valeur des améliorations apportées à l'infrastructure liée au commerce	1 M\$	31 mars 2015
Connaissance, sur la scène internationale, des possibilités en matière de commerce, d'investissement et de tourisme et des capacités technologiques des PME de l'Ouest canadien	Valeur des nouvelles occasions d'affaires internationales générées grâce aux missions et événements	57 M\$	31 mars 2015

**Faits saillants de la planification**

DEO prévoit mener les activités suivantes dans le cadre du sous-programme Commerce, investissement et accès aux marchés en 2014-2015 :

- Renforcer la capacité des PME de l'Ouest canadien à saisir les occasions sur les marchés internationaux, aussi bien en Amérique du Nord que sur les marchés émergents.
- Améliorer les corridors commerciaux importants pour l'Ouest canadien afin de soutenir la circulation des biens, des services et des gens.
- Appuyer stratégiquement la participation de représentants de l'Ouest canadien aux salons commerciaux internationaux pour mettre davantage en évidence les capacités de cette région.
- Faire mieux connaître l'Ouest canadien comme destination concurrentielle pour les investissements afin d'accroître l'investissement étranger direct dans la région.

## Sous-programme 1.1.2 : Productivité et croissance des entreprises

### Description du sous-programme

Le sous-programme Productivité et croissance des entreprises aide les entreprises, les fournisseurs de services aux entreprises et l'industrie de l'Ouest canadien à mener des activités visant à accroître la productivité, la compétitivité et la croissance des PME de cette région. De plus, dans le cadre de ce sous-programme, DEO appuie la prestation de services aux entreprises et l'accès aux capitaux pour des groupes de clients ciblés, dont les femmes, les personnes handicapées et les Autochtones, par l'intermédiaire d'organisations partenaires. Les paiements de transfert à l'appui de ce sous-programme sont effectués aux termes de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs et du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
24 002 214	23 985 483	23 535 745

### Ressources humaines (ETP)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
28	28	27

### Mesure du rendement

Résultats attendus du sous-programme	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Accès aux services de création d'entreprises, au capital et aux capitaux suscités	Nombre d'entreprises créées, préservées ou agrandies grâce aux services aux entreprises ou aux capitaux	2 800	31 mars 2015
Adoption de pratiques de gestion et d'affaires saines et de technologies	Nombre de PME qui ont investi dans l'adoption de pratiques de gestion ou d'affaires saines ou dans la technologie	270	31 mars 2015
Accès à une main-d'œuvre qualifiée	Nombre d'employés qualifiés embauchés à la suite d'une formation ou certification axée sur les compétences	240	31 mars 2015

### Faits saillants de la planification

DEO prévoit mener les activités suivantes dans le cadre du sous-programme Productivité et croissance des entreprises en 2014-2015 :

- Appuyer et renforcer le rôle des membres du Réseau de services aux entreprises du Canada, des organismes de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs, des Organisations francophones à vocation économique et du Réseaux de services aux entreprises autochtones



dans le cadre des efforts qu'ils déploient pour accroître la productivité, la compétitivité et la croissance des PME de l'Ouest canadien.

- Soutenir des investissements ciblés qui visent à améliorer la productivité et la croissance des entreprises et à répondre à la pénurie de travailleurs qualifiés dans l'Ouest canadien, y compris des projets qui visent à améliorer l'accès à l'équipement de formation, à mettre en œuvre des programmes de formation sur place et à diffuser les pratiques exemplaires en matière de formation axée sur les compétences.
- Favoriser les occasions de partenariat entre l'industrie, les établissements d'enseignement postsecondaire et d'autres organisations pour accroître la capacité de formation pour certains métiers spécialisés.

### Sous-programme 1.1.3 : Constitution des capacités en matière d'innovation

#### Description du sous-programme

Le sous-programme Constitution des capacités en matière d'innovation renforce le système d'innovation dans l'Ouest canadien en appuyant les efforts déployés par les établissements de recherche et les organismes sans but lucratif pour commercialiser des produits, des procédés et des services fondés sur le savoir. Il favorise également la formation relative aux compétences utiles pour le personnel hautement qualifié. Les paiements de transfert à l'appui de ce sous-programme sont effectués aux termes du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest.

#### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
11 440 941	11 432 966	11 218 593

#### Ressources humaines (ETP)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
9	9	9

#### Mesure du rendement

Résultats attendus du sous-programme	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Développement technologique initial – les composantes technologiques de base sont intégrées aux fins d'essai et de validation dans un environnement simulé (laboratoire)	Valeur de la R-D appliquée menée pendant au plus trois ans après la période de financement	10 M\$	31 mars 2015
Développement technologique intermédiaire – des prototypes	Nombre de prototypes prêts à la démonstration dans un	70	31 mars 2015

sont prêts pour une démonstration dans un environnement opérationnel	environnement opérationnel		
Personnel hautement qualifié (PHQ) – création d'un bassin de PHQ pour soutenir la commercialisation des produits, procédés et services fondés sur le savoir	Nombre de travailleurs hautement qualifiés formés	500	31 mars 2015



### Faits saillants de la planification

DEO prévoit mener les activités suivantes dans le cadre du sous-programme Constitution des capacités en matière d'innovation en 2014-2015 :

- Investir dans des projets qui contribuent à l'amélioration de l'infrastructure et du milieu du savoir, au soutien de la R-D appliquée ou au perfectionnement du PHQ.
- Rassembler les principaux intervenants de l'industrie, des établissements d'enseignement postsecondaire, des grands établissements de recherche et des pouvoirs publics de l'Ouest canadien pour discuter de la politique d'innovation, renforcer le marché de l'innovation et soutenir les débouchés commerciaux.

## Sous-programme 1.1.4 : Commercialisation de la technologie

### Description du sous-programme

Le sous-programme Commercialisation de la technologie aide les PME, directement ou indirectement par l'intermédiaire d'organisations sans but lucratif, à développer et à produire des prototypes, à faire la démonstration de produits et à obtenir une certification par une tierce partie, ainsi qu'à mener des essais et des activités d'assurance de la qualité pour certains produits. En outre, il soutient des activités de sensibilisation et de promotion pour attirer des investissements, valider le potentiel commercial et l'acceptation par les utilisateurs et favoriser des produits, des procédés et des services fondés sur le savoir immédiatement commercialisables. Les paiements de transfert à l'appui de ce sous-programme sont effectués aux termes du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
45 528 572	45 496 835	45 450 498

### Ressources humaines (ETP)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
42	42	42

**Mesure du rendement**

Résultats attendus du sous-programme	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Développement technologique avancé – la technologie dans sa forme définitive est éprouvée à la suite d'un déploiement réussi dans un environnement opérationnel en conditions réelles	Nombre de produits, de procédés ou de services éprouvés grâce à un déploiement réussi dans un environnement opérationnel	6	31 mars 2015
Capacité financière accrue des PME leur permettant de mener des activités de développement et de commercialisation de la technologie	Valeur des investissements supplémentaires du secteur privé	0 \$*	31 mars 2015
Ventes de produits, procédés ou services fondés sur le savoir par les PME	Valeur des ventes liées à la commercialisation de produits, procédés et services fondés sur le savoir	0 \$*	31 mars 2015

\* DEO commencera à investir dans les activités de commercialisation de la technologie dans le cadre de l'Initiative InnO en 2014-2015; puisque ces types d'activités ont toujours exigé plus d'un an pour donner des résultats, la cible pour 2014-2015 a été établie à zéro.

**Faits saillants de la planification**

DEO prévoit mener les activités suivantes dans le cadre du sous-programme Commercialisation de la technologie en 2014-2015 :

- Fournir des contributions remboursables dans le cadre de l'Initiative InnO aux PME à but lucratif de l'Ouest canadien pour les aider à commercialiser des produits, des procédés et des services nouveaux et fondés sur la technologie.
- Investir dans des projets qui appuient le développement technologique avancé, la démonstration de produits, les activités de sensibilisation et de promotion ou la validation du potentiel commercial.

**Programme 1.2 : Croissance économique des collectivités****Description du programme**

Le programme Croissance économique des collectivités comprend des initiatives de développement économique qui aident les collectivités à faire avancer leur économie, à s'adapter aux situations économiques changeantes et difficiles et à se redresser après un ralentissement économique. Cette aide prend la forme d'un financement de projets qui appuient des programmes d'infrastructure et le développement communautaire et d'un soutien au financement fourni par les sociétés d'aide au développement des collectivités. Les paiements de transfert à l'appui de ce programme sont effectués dans le cadre du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest et du Programme de développement des collectivités.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
34 432 043	34 432 043	34 408 041	32 956 127

### Ressources humaines (ETP)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
34	34	24

### Mesure du rendement

Résultats attendus du programme	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les collectivités de l'Ouest canadien ont des entreprises solides	Croissance du chiffre d'affaires des PME	13,0 %	31 mars 2015
Les collectivités de l'Ouest canadien ont des capacités de développement socioéconomique	Nombre de collectivités qui bénéficient des projets de croissance économique des collectivités	1 400	31 mars 2015
Les collectivités de l'Ouest canadien ont l'infrastructure publique nécessaire pour soutenir la croissance économique	Nombre de collectivités qui bénéficient des investissements fédéraux dans l'infrastructure publique	s.o. *	s.o.

\* Puisque le Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC) prend fin en mars 2014, DEO n'anticipe pas de résultats relativement à cet indicateur en 2014-2015. Les résultats des efforts menés par DEO pour soutenir l'infrastructure communautaire par le biais de programmes au nom d'Infrastructure Canada sont déclarés par Infrastructure Canada.

### Faits saillants de la planification

DEO prévoit mener les activités suivantes dans le cadre du programme Croissance économique des collectivités en 2014-2015 :

- Continuer de collaborer avec Infrastructure Canada pour la prestation en cours des programmes d'infrastructure dans l'Ouest canadien.
- Poursuivre la collaboration avec d'autres organisations fédérales pour mettre en œuvre l'Initiative de développement économique<sup>22</sup> dans le cadre de la *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013–2018*.
- Terminer les activités de modernisation du Programme de développement des collectivités et veiller à son alignement avec les priorités du gouvernement du Canada et de DEO.

## Sous-programme 1.2.1 : Programmes d'infrastructure

### Description du sous-programme

Le sous-programme Programmes d'infrastructure fournit un financement aux collectivités de l'Ouest canadien pour bâtir et rénover les infrastructures dans les municipalités rurales et urbaines du pays, ce qui leur permet d'être compétitives dans les économies régionale, nationale et mondiale. DEO met en œuvre des programmes d'infrastructure seul ou en partenariat avec d'autres ministères fédéraux et les quatre gouvernements provinciaux de l'Ouest canadien. Les paiements de transfert à l'appui de l'exécution directe de ce sous-programme sont effectués en vertu de programmes désignés, à l'exception du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest. Les paiements de transfert à l'appui de l'exécution de ce sous-programme sont effectués par le truchement des autres comptes d'attente du gouvernement et sont versés lorsque DEO met en œuvre des programmes au nom d'autres ministères fédéraux.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
1 047 054	1 046 324	219 957

### Ressources humaines (ETP)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
11	11	2

### Mesure du rendement

Résultats attendus du sous-programme	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Infrastructures environnementales nouvelles ou améliorées	Nombre de systèmes environnementaux nouveaux ou améliorés	s.o.*	s.o.
Infrastructures de télécommunications ou de transport nouvelles ou améliorées	Nombre de réseaux de télécommunications ou de transport nouveaux ou améliorés	s.o.*	s.o.
Infrastructures communautaires, culturelles, récréatives, touristiques ou connexes nouvelles ou améliorées	Nombres d'installations communautaires, culturelles, récréatives, touristiques ou connexes nouvelles ou améliorées	s.o.*	s.o.

\* Puisque le FAIC prend fin en mars 2014, DEO ne prévoit pas de résultats relativement à cet indicateur en 2014-2015. Les résultats des efforts déployés par DEO pour soutenir l'infrastructure communautaire par le biais de programmes au nom d'Infrastructure Canada sont déclarés par Infrastructure Canada.

### Faits saillants de la planification

DEO prévoit mener les activités suivantes dans le cadre du sous-programme Programmes d'infrastructure en 2014-2015 :

- Poursuivre l'administration du Fonds Chantiers Canada – volet Collectivités.

- Poursuivre la collaboration avec Infrastructure Canada pour la prestation en cours des programmes d'infrastructure dans l'Ouest canadien.

## Sous-programme 1.2.2 : Développement des collectivités

### Description du sous-programme

Le sous-programme Développement des collectivités aide les collectivités, y compris les collectivités de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), à évaluer leurs besoins et à élaborer un plan stratégique communautaire pour y répondre. Il offre également du financement en vue de la mise en œuvre de projets qui stimulent le développement économique et mise sur les capacités, les forces et les débouchés des collectivités. Les paiements de transfert à l'appui de ce sous-programme sont effectués aux termes du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
3 189 378	3 187 155	3 127 394

### Ressources humaines (ETP)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
9	9	9

### Mesure du rendement

Résultats attendus du sous-programme	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Planification communautaire stratégique forte	Nombre de plans stratégiques communautaires régionaux élaborés ou mis à jour	100	31 mars 2015
Mise en œuvre efficace des plans communautaires	Valeur des projets communautaires	12 M\$	31 mars 2015

### Faits saillants de la planification

DEO prévoit mener les activités suivantes dans le cadre du sous-programme Développement des collectivités en 2014-2015 :

- Collaborer avec les groupes et partenaires autochtones pour créer des occasions économiques locales, renforcer les capacités communautaires et soutenir le perfectionnement des compétences de la main-d'œuvre.
- Aider les Organisations francophones à vocation économique à fournir des services de développement économique communautaire aux CLOSM.

- Poursuivre la collaboration avec d'autres organisations fédérales pour mettre en œuvre l'Initiative de développement économique<sup>23</sup> dans le cadre de la *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013–2018*.

## Sous-programme 1.2.3 : Programme de développement des collectivités

### Description du sous-programme

Le sous-programme Programme de développement des collectivités aide les collectivités rurales à accroître leurs capacités de manière à améliorer leurs activités économiques en facilitant la conception et la mise en œuvre de solutions élaborées à l'échelle locale en vue de régler des problèmes locaux. Ce sous-programme fournit une aide financière aux sociétés d'aide au développement des collectivités qui leur permet d'offrir un éventail de services aux petites entreprises, de proposer un financement remboursable aux entreprises nouvelles et existantes et d'apporter un soutien à l'élaboration de plans stratégiques et de projets de développement communautaire qui répondent aux besoins locaux. Les paiements de transfert à l'appui de ce sous-programme sont effectués aux termes du Programme de développement des collectivités.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
30 011 440	29 990 519	29 428 184

### Ressources humaines (ETP)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
13	13	12

### Mesure du rendement

Résultats attendus du sous-programme	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Planification et mise en œuvre de plans stratégiques solides dans les collectivités rurales	Valeur des projets communautaires	13 M\$	31 mars 2015
Accès aux services de création d'entreprises en milieu rural	Nombre d'entreprises créées, préservées ou agrandies grâce aux services aux entreprises	940	31 mars 2015
Accès au financement et aux capitaux suscités en milieu rural	Valeur des prêts	62 M\$	31 mars 2015

## Faits saillants de la planification

DEO prévoit mener les activités suivantes dans le cadre du sous-programme Programme de développement des collectivités en 2014-2015 :

- Financer les organisations d'aide au développement des collectivités afin qu'elles puissent fournir toute une série de services – avis techniques et conseils aux entreprises, prêts aux PME, planification économique stratégique, services destinés aux jeunes et aux entrepreneurs handicapés.
- Terminer les activités de modernisation du Programme de développement des collectivités pour maximiser l'incidence économique des sociétés d'aide au développement des collectivités et garantir un meilleur alignement avec les priorités du gouvernement du Canada et de DEO.

## Sous-programme 1.2.4 : Initiatives économiques ciblées

### Description du sous-programme

Le sous-programme Initiatives économiques ciblées appuie l'activité économique dans les collectivités de l'Ouest canadien de façon temporaire par le biais de mesures de stimulation ou d'ajustement économique. L'aide de DEO est offerte par le biais de fonds supplémentaires spéciaux temporaires provenant du gouvernement du Canada ou par des affectations spéciales du Ministère. Les paiements de transfert à l'appui de ce sous-programme sont effectués aux termes des autorisations de financement désignées et peuvent être effectués en vertu du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest à titre de mesures temporaires et ciblées seulement.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
184 171	184 043	180 592

### Ressources humaines (ETP)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
1	1	1

### Mesure du rendement

Résultats attendus du sous-programme	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Occasions d'affaires créées	Nombre d'entreprises créées, préservées ou agrandies	s.o.*	s.o.
Occasions communautaires créées	Valeurs des projets communautaires, et de l'effet levier	s.o.*	s.o.
Occasions d'emploi créées	Nombre d'emplois créés, préservés ou développés	s.o.*	s.o.

\* Aucun résultat pour les initiatives économiques ciblées n'est prévu pour 2014-2015.



## Faits saillants de la planification

En 2014-2015, DEO continuera de surveiller et de faire des suivis relativement aux contributions remboursables dans le cadre de Fonds d'adaptation des collectivités.

## Programme 1.3 : Politique, représentation et coordination

### Description du programme

Le programme Politique, représentation et coordination appuie la défense des intérêts de l'Ouest canadien par le biais de stratégies, de politiques et de programmes efficaces qui répondent aux besoins de développement économique de cette région, et par l'établissement de relations de collaboration avec les principaux intervenants. Les paiements de transfert à l'appui de ce programme sont effectués aux termes du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
10 741 002	10 741 002	10 733 515	10 532 257

### Ressources humaines (ETP)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
64	64	63

### Mesure du rendement

Résultats attendus du programme	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Politiques qui renforcent l'économie de l'Ouest canadien	Pourcentage d'informateurs clés considérant que les activités de DEO mettent en place des politiques appuyant le développement économique de l'Ouest canadien	90 %	31 mars 2016
Programmes qui renforcent l'économie de l'Ouest canadien	Pourcentage d'informateurs clés considérant que les activités de DEO mettent en place des programmes appuyant le développement économique de l'Ouest canadien	90 %	31 mars 2016

## Faits saillants de la planification

DEO prévoit mener les activités suivantes dans le cadre du programme Politique, représentation et coordination en 2014-2015 :

- Représenter les intérêts de l'Ouest auprès des principaux décideurs dans l'élaboration des politiques et des stratégies nationales.

- Tisser des relations avec des intervenants clés et d'autres organisations fédérales en œuvrant activement auprès de partenaires éventuels, en communiquant des renseignements et en collaborant aux initiatives intéressantes pour l'Ouest canadien.
- Appuyer l'analyse des politiques pour mieux comprendre les problèmes, les défis et les occasions économiques dans l'Ouest canadien relativement aux priorités du Ministère, afin de cerner les secteurs d'action ministérielle.

### Sous-programme 1.3.1 : Représentation et coordination

#### Description du sous-programme

Le sous-programme Représentation et coordination permet de défendre les intérêts de l'Ouest canadien dans les politiques, les priorités et les programmes nationaux grâce à l'inclusion des questions et des occasions régionales recensées par les principaux intervenants. Les efforts menés dans le cadre du sous-programme donnent lieu à des approches équilibrées et sensibles aux enjeux régionaux afin de réaliser les priorités du gouvernement du Canada, à un développement économique coordonné dans l'Ouest canadien et à une participation accrue aux marchés publics. Les paiements de transfert à l'appui de ce sous-programme sont effectués aux termes du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest.

#### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
7 362 952	7 357 820	7 219 858

#### Ressources humaines (ETP)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
50	50	49

#### Mesure du rendement

Résultats attendus du sous-programme	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Accès aux possibilités de développement économique dans l'Ouest canadien	Nombre d'initiatives menées par DEO afin d'améliorer l'accès aux possibilités de développement économique dans l'Ouest canadien	26	31 mars 2015
Coordination des activités, des politiques et des programmes de développement économique dans l'Ouest canadien	Nombre d'initiatives de développement économique menées, de programmes mis en œuvre et de politiques élaborées sous la coordination de DEO	14	31 mars 2015

Accès à des possibilités de marchés publics pour les PME de l'Ouest canadien	Nombre d'initiatives menées par DEO visant à accroître l'accès aux possibilités de marchés publics pour les PME de l'Ouest canadien	25	31 mars 2015
--	---	----	--------------

### Faits saillants de la planification

DEO prévoit mener les activités suivantes dans le cadre du sous-programme Représentation et coordination en 2014-2015 :

- Représenter les intérêts de l'Ouest auprès des principaux décideurs dans l'élaboration des politiques et des stratégies nationales. Par exemple, DEO représentera le point de vue de l'Ouest canadien dans l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie fédérale sur l'approvisionnement militaire et du Plan d'action sur les marchés mondiaux.
- Bâtir et maintenir un réseau solide d'intervenants dans l'Ouest canadien pour améliorer les connaissances du Ministère sur les questions et les occasions dans cette région.
- Réunir et mobiliser les principaux intervenants de l'Ouest canadien pour trouver des occasions de collaboration à l'appui des activités de développement économique, y compris les projets de partenariat avec les provinces et d'autres intervenants dans les secteurs ciblés. Par exemple, DEO mobilisera les Autochtones et des partenaires clés et travaillera avec eux pour trouver des façons d'accroître la participation des Autochtones de l'Ouest canadien, en mettant l'accent sur la création d'entreprises, les compétences et la formation.

## Sous-programme 1.3.2 : Analyse économique

### Description du sous-programme

Le sous-programme Analyse économique permet de mieux comprendre les défis, les possibilités et les priorités de la population de l'Ouest canadien grâce à des études externes ou internes. Il appuie également l'élaboration de politiques et de programmes internes et du gouvernement du Canada. Les paiements de transfert à l'appui de ce sous-programme sont effectués aux termes du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
3 378 050	3 375 695	3 312 399

### Ressources humaines (ETP)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
14	14	14

### Mesure du rendement

Résultats attendus du sous-programme	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les décisions qui ont une incidence sur l'économie de l'Ouest canadien s'appuient sur des analyses économiques fondées sur des données probantes.	Nombre d'analyses économiques fondées sur des données probantes menées ou financées par DEO	31	31 mars 2015

### Faits saillants de la planification

DEO prévoit mener les activités suivantes dans le cadre du sous-programme Analyse économique en 2014-2015 :

- Soutenir la recherche et l'analyse des politiques pour améliorer la compréhension des questions économiques, des défis, des possibilités et des priorités touchant l'Ouest canadien.
- Mener une étude afin de mieux comprendre la capacité de l'Ouest canadien, ainsi que les défis et les besoins de la région et des PME.
- Améliorer les connaissances du Ministère à propos des besoins et des capacités des entreprises de l'Ouest canadien relativement aux priorités stratégiques du Ministère grâce à la disponibilité d'un plus grand nombre d'études et d'analyses.



## Services internes

### Description

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérées de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services immobiliers, services du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017
13 136 133	13 136 133	13 126 976	12 880 840

### Ressources humaines (ETP)

2014-2015	2015-2016	2016-2017
99	99	99

## **Faits saillants de la planification**

DEO prévoit mener les activités suivantes dans le cadre du programme Services internes en 2014-2015 :

- Continuer de trouver des gains d'efficacité opérationnelle grâce à l'utilisation de la technologie ou à des processus d'affaires améliorés pour moderniser la façon dont DEO met en œuvre ses programmes et ses services destinés aux Canadiens.
- Adopter un nouveau modèle de tenue des dossiers électroniques pour améliorer la gestion des connaissances.
- Participer à l'initiative Objectif 2020 du gouvernement du Canada afin de créer une fonction publique de premier ordre.
- Fournir de la formation pour garantir le maintien des connaissances, s'attaquer aux lacunes en matière de compétences et maintenir un excellent service aux clients.

DEO participe à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) de 2013-2016 et contribue aux cibles du thème IV (Réduire l'empreinte environnementale) par le biais du programme Services internes. Le Ministère prévoit :

- prendre des mesures pour incorporer des considérations environnementales aux marchés publics, conformément à la Politique d'achats écologiques fédérale.
- mettre en place une approche pour maintenir ou améliorer la durabilité des opérations au travail.

De plus amples renseignements sur les activités de DEO peuvent être trouvés dans le tableau de renseignements supplémentaires suivant : Écologisation des opérations gouvernementales<sup>24</sup>.



## Section III : Renseignements supplémentaires

### État des résultats prospectifs

L'état des résultats condensé prospectif présenté dans cette sous-section vise à donner un aperçu général des résultats de DEO. Les renseignements financiers prévus concernant les dépenses et les recettes sont préparés sur une base de comptabilité d'exercice pour renforcer la responsabilisation et améliorer la transparence et la gestion financière.

Comme l'état des résultats prospectif est établi sur une base de comptabilité d'exercice et les prévisions et les dépenses prévues présentées dans d'autres sections du présent rapport sont établis sur la base des dépenses, les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, comprenant un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, peut être trouvé sur le site Web de DEO<sup>25</sup>.

#### État des résultats condensé prospectif Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars (en dollars)

	Résultats estimatifs 2013-2014	Résultats prévus 2014-2015	Variation
Total des dépenses	194 564 476	148 992 654	(45 571 822)
Total des revenus	2 670	3 071	401
Coût de fonctionnement net	194 561 806	148 989 583	(45 572 223)

Les dépenses totales de DEO se chiffrent à 149,0 millions de dollars pour 2014-2015, comparativement à 194,6 millions de dollars en 2013-2014. La baisse de 45,6 millions de dollars des dépenses totales comprend les baisses de 39,3 millions de dollars en paiements de transfert et de 6,3 millions de dollars en autres coûts de fonctionnement. La majorité de ces baisses sont dues à l'achèvement du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire et des économies prévues dans le budget de 2012.

## Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires énumérés dans le Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015 sont affichés sur le site Web de DEO<sup>26</sup>.

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de 5 millions de dollars
- Financement pluriannuel initial
- Écologisation des opérations gouvernementales
- Vérifications internes et évaluations à venir au cours des trois prochains exercices

## Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans son rapport intitulé *Dépenses fiscales et évaluations*<sup>27</sup>. Les mesures fiscales présentées dans le rapport *Dépenses fiscales et évaluations* relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.



## Section IV : Coordonnées de l'organisation

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Place du Canada

9700, avenue Jasper Nord-Ouest, bureau 1500

Edmonton (Alberta) T5J 4H7

Canada

Téléphone : 780-495-4164

Télécopieur : 780-495-4557

Site Web : <http://www.wd-deo.gc.ca/>

## Notes de fin de document

---

- <sup>1</sup> Publications sur le budget des dépenses et lois de crédits du Secrétariat du Conseil du Trésor, <http://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/esp-pbc/esp-pbc-fra.asp>.
- <sup>2</sup> Certains rapports ministériels sur le rendement 2008-2009 – Ministère de l'Industrie et Ministère des Transports. Rapport du Comité permanent des comptes publics, septembre 2010, <http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?Mode=1&Parl=40&Ses=3&DocId=4653561&File=0&Language=F>.
- <sup>3</sup> Renforcer l'examen parlementaire des prévisions budgétaires et des crédits. Rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, juin 2012, <http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=5690996&Mode=1&Parl=41&Ses=1&Language=F>.
- <sup>4</sup> Cadre pangouvernemental, <http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx>
- <sup>5</sup> <http://laws.justice.gc.ca/fra/lois/W-6.8/>
- <sup>6</sup> Comprend les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut.
- <sup>7</sup> Statistiques Canada, CANSIM, Tableau 358-0161 – Caractéristiques au titre de la recherche et développement dans les entreprises commerciales (DIRDE), selon le groupe d'industries basé sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, provinces et territoires <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?id=3580161&pattern=&p2=38&p1=1&tabMode=dataTable&stByVal=1&paSer=&csid=&retrLang=fra&lang=fra>
- <sup>8</sup> Statistique Canada, CANSIM, Tableau 384-0038 – Produit intérieur brut, en termes de dépenses, provinciaux et territoriaux

- <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/pick-choisir?id=3840038&p2=33&retrLang=fra&lang=fra>
- <sup>9</sup> <http://www.budget.gc.ca/2013/doc/plan/chap3-4-fra.html>
- <sup>10</sup> [http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/vwapj/S-Tresume.pdf/\\$file/S-Tresume.pdf](http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/vwapj/S-Tresume.pdf/$file/S-Tresume.pdf)
- <sup>11</sup> Ressources naturelles Canada, *Définir l'opportunité : Évaluation de l'impact économique du secteur des ressources naturelles*, septembre 2012.  
<http://www.scics.gc.ca/francais/conferences.asp?a=viewdocument&id=1907>
- <sup>12</sup> [http://www.international.gc.ca/economist-economiste/assets/pdfs/Data/facts-fiches/Provincial\\_Pfact\\_FRA.pdf](http://www.international.gc.ca/economist-economiste/assets/pdfs/Data/facts-fiches/Provincial_Pfact_FRA.pdf)
- <sup>13</sup> <http://international.gc.ca/global-markets-marches-mondiaux/index.aspx?lang=fra>
- <sup>14</sup> Rapport de KPMG et l'Association canadienne des industries de la défense et de la sécurité  
<https://app.box.com/s/qda8fnlf76cyadp3e6dn>
- <sup>15</sup> Rapport Jenkins – *Exploiter l'approvisionnement militaire en s'appuyant sur les capacités industrielles clés*  
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/documents/eam-lmp-fra.pdf>
- <sup>16</sup> Équivalent temps plein (ETP) est une mesure dans laquelle l'employé représente une année-personne complète imputée aux budgets ministériels. L'ETP est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont fixées dans les conventions collectives.
- <sup>17</sup> <http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx>
- <sup>18</sup> <http://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/esp-pbc/me-bpd-fra.asp>
- <sup>19</sup> Stratégie fédérale de développement durable de 2013-2016  
<http://www.ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=Fr&n=A22718BA-1>
- <sup>20</sup> <http://www.wd-deo.gc.ca/fra/12782.asp>
- <sup>21.</sup> Stratégie fédérale de développement durable  
<http://www.ec.gc.ca/dd-sd/Default.asp?lang=Fr&n=C2844D2D-1>
- <sup>22</sup> <http://www.wd-deo.gc.ca/fra/11564.asp>
- <sup>23</sup> <http://www.wd-deo.gc.ca/fra/11564.asp>
- <sup>24</sup> <http://www.wd.gc.ca/fra/59.asp>
- <sup>25</sup> <http://www.wd-deo.gc.ca>
- <sup>26</sup> <http://www/wd-deo.gc.ca>
- <sup>27</sup> Dépenses fiscales du gouvernement du Canada  
<http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>